

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2024**

Le Président d'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2024 :

Madame BOUBENNEC Julie, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur LECLAIRE Jean-Christophe, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur POIRIER Frédéric, attaché d'administration de l'état hors classe, expert, Direction des Services Départementaux de l'Éducati, Carcassonne.

Monsieur BAUMGERTENER Karl, attaché principal d'administration de l'état, Rectorat de Nice, Nice.

Madame BERGER Marie-Sophie, ingénieure d'études de classe normale, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame CAEL Myriam, directrice administrative du campus sophiatech, suppléante, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame TESNIER Peggy, cheffe du service du personnel - iut, suppléante, Université Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Nice, le 6 septembre 2024  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation  
La Directrice des Ressources Humaines

Pauline ROBINEAU